PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS (PGLM)

Portefeuille garanti Zénitude – Prudent

Terme : 5 ans

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

APERÇU

Le Portefeuille garanti Zénitude – Prudent vous offre la tranquillité d'esprit. Le montant que vous investissez est protégé, alors que la diversification du portefeuille en fait un placement simple et complet. Constitué d'investissements dans plusieurs secteurs économiques et régions du monde, son rendement suit la croissance de ces différents marchés. **Le Portefeuille garanti Zénitude – Prudent verse un rendement garanti à l'échéance.**

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts[1]
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible aux régimes enregistrés
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti[2] et imposition à l'échéance du rendement variable
- Aucuns frais de gestion
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	1 000 $ à 24 999 $	25 000 $ à 249 999 $	250 000 $ et plus
Rendement annuel composé garanti minimal	1,79 %	2,22 %	2,43 %
Rendement annuel composé maximal	2,60 %	3,01 %	3,22 %
Rendement cumulatif garanti minimal	9,28 %	11,58 %	12,76 %
Rendement cumulatif maximal	13,68 %	15,98 %	17,16 %
Taux de participation	100 %	100 %	100 %

Dates clés	
Période de vente	24 septembre au 26 novembre 2018
Émission du placement	11 décembre 2018
Échéance du placement	11 décembre 2023

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement.
La caisse est l'émetteur du placement.

[1]Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter lautorite.qc.ca.
[2]Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Zénitude – Prudent comprend une composante à rendement fixe et une composante à rendement variable dans les proportions suivantes :

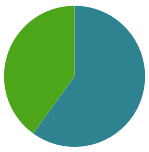

Composante	Type de rendement	Poids (%)
Épargne à terme	Fixe	60,00
Panier Marché mondial – Zénitude	Variable	40,00
Total		100

Composante à rendement variable

Secteur	Poids (%)
Services financiers	20,00
Consommation de base	15,00
Technologies	15,00
Consommation discrétionnaire	10,00
Services de télécommunication	10,00
Soins de santé	10,00
Énergie	5,00
Matériaux	5,00
Produits industriels	5,00
Services publics	5,00
Total	100

Pays	Poids (%)
Canada	30,00
États-Unis	30,00
Suisse	10,00
Allemagne	5,00
Australie	5,00
Espagne	5,00
France	5,00
Japon	5,00
Suède	5,00
Total	100

Voici un aperçu des placements à rendement variable qui composent le portefeuille. Pour en savoir davantage, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement du **panier Marché mondial – Zénitude** est lié à la croissance de 20 grandes entreprises. Œuvrant dans les principaux secteurs économiques, ces entreprises sont situées dans des pays développés. Chacune occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
Air Products & Chemicals Inc.	Matériaux	États-Unis
Amadeus	Technologies	Espagne
AT&T Inc.	Services de télécomm.	États-Unis
Banque de Montréal	Services financiers	Canada
CIBC	Services financiers	Canada
Cisco Systems Inc.	Technologies	États-Unis
Coca-Cola Co.	Consommation de base	États-Unis
Engie	Services publics	France
Financière Sun Life Inc.	Services financiers	Canada
Geberit AG	Conso. discrétionnaire	Suisse

Société	Secteur	Pays
Investor AB	Services financiers	Suède
Johnson & Johnson	Soins de santé	États-Unis
Novartis AG	Soins de santé	Suisse
Paychex Inc.	Technologies	États-Unis
Saputo Inc.	Consommation de base	Canada
Siemens AG	Produits industriels	Allemagne
Subaru Corporation	Conso. discrétionnaire	Japon
Suncor Énergie Inc.	Énergie	Canada
Telus Corporation	Services de télécomm.	Canada
Woolworths Ltd.	Consommation de base	Australie

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 1,00 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 24 septembre 2018 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 5 décembre 2018 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, tel qu'indiqué dans le tableau ci-contre.

Bonification de la composante à rendement fixe	
1 000 $ à 24 999 $	0,35 %
25 000 $ à 249 999 $	1,05 %
250 000 $ et plus	1,40 %

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé de la composante à rendement variable tient compte des titres, dont la valeur fluctue. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chacun, indiquée dans la section Composition du placement.
Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.
Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable du portefeuille est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, ce placement verse un rendement garanti. Votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

Une fois par année, après la 3e année de détention, vous pouvez décider de convertir votre placement dans un autre placement garanti lié aux marchés. Vous pouvez aussi le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Veuillez consulter la convention de placement pour en connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS

Meilleur distributeur de produits à capital protégé, Amériques
Meilleure banque privée
Meilleur produit de l'année

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.
Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.